



PROVINCE DE QUÉBEC  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON**

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, GOT 1X0

Tél.: (418) 620-5010/ Fax : (418) 620-5011

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT  
ET GREFFIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

LE RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO

### **RÈGLEMENT – 262**

#### **Règlement N° 262, modifiant le règlement 114 sur la sécurité publique**

A ÉTÉ ADOPTÉ LORS D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 7 JUIN 2021

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL SITUÉ AU  
502 RUE SAINT-LAURENT À SAINT-SIMÉON, PENDANT LES HEURES RÉGULIÈRES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-SIMÉON CE  
QUINZIÈME (15<sup>e</sup>) JOUR DU MOIS DE JUIN 2021.

*Gérald Bouchard*

Directeur général / Secrétaire-trésorier adjoint / Greffier